



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 06 mai 2017 à PLOUFRAGAN (22)

Présents : BEGES Didier, BREST Guinal, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano, DUCOS Éric, FAUVEL Ghislaine, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LECOMTE Denis, LOMENECH Michel, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan.

Invité : RENAUX Kenny.

Excusés : DESMORTIER François, EVENO Patrick, JOUAN Roger, PANNETIER André, SOULISSE Jean-Pierre.

1) Accueil, informations du Président

- ✓ Renan THEPAUT remercie Didier BEGES de nous accueillir à la Maison des Sports de Ploufragan ainsi que les membres qui se sont déplacés.
- ✓ Le Président revient rapidement sur le CR de la réunion de Bureau qui a été diffusé à tous les membres.
- ✓ Il nous informe des résultats de nos champions sur les compétitions suivantes :
 - France Vétérans
 - France Corps
 - France des Régions
 - Finales régionales par classement
- ✓ Il signale également le déroulement actuel des championnats de France "minimes/juniors" à Colmar avec d'éventuelles chances de médailles pour la Bretagne.
- ✓ Suite à l'absence d'André PANNETIER pour raisons familiales, il nous relate les effectifs au 06/05/17 en baisse de 30 licenciés (10 promotionnelles, 20 traditionnelles).
- ✓ L'A.G. de La Ligue de Bretagne a été confiée au club du T.T.C. Brest Recouvrance. Elle se déroulera le samedi 30 septembre 2017 au Campus des métiers se situant sur Guipavas.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 15 octobre 2016.

- ✓ L'approbation du CR du 15 octobre 2016 est confirmée à l'unanimité et elle fait suite à l'accord des membres par mail.

3) Situation des salariés

- ✓ Renan nous informe que l'O.P.C.A. "UNIFORMATION" devrait prendre en charge la totalité de la formation de Vivien SAUVAGE pour son DESJEPS à l'INSEP.

4) PST : contexte, avancement des travaux et échéancier (voir avec Kenny)

Kenny nous fait une présentation synthétique sur l'avancement des travaux sur le P.S.T. (Mutualisation des idées et des moyens).

- 1ère réunion en décembre 2016 : présentation du PST de la Ligue de Hand et de la Ligue de Judo
- 2ème réunion en janvier 2017 : discussion sur les actions et sur le Groupement d'employeurs
- 3ème Réunion en février 2017 : référents par domaine et tandems (1 élu + 1 technicien)
- 4ème réunion en avril 2017 : discussion avec les Présidents de Comité pour la mise en place du PST
- Réunion le 30 mai avec le DLA (Le Président de Ligue plus un Président de Comité (Patrick PASCO 56 et un technicien)
- Réunion début juillet pour écriture du projet et des fiches actions avant la présentation auprès de la DRJSCS.

Pour finir, Renan et Kenny sont prêts à se déplacer dans chaque Comité Directeur des Comités pour présenter le PST et échanger sur les perspectives de développement du tennis de table breton.

5) Situation du pôle et création d'un Centre Entraînement Régional pour les juniors et jeunes seniors

Nicolas étant aux Championnats de France Juniors et Minimes, c'est Renan qui donne lecture de ce projet de création.

Ce centre d'entraînement est envisagé pour apporter une aide :

- ✓ Aux joueurs qui ne font plus partie du pôle mais qui désirent bénéficier d'un complément d'entraînements en plus de ceux donnés par leurs clubs
- ✓ Aux joueurs des autres comités bretons et jeunes joueurs français qui font leurs études en Bretagne et plus particulièrement à Rennes.

C'est un centre élite jeunes programmé pour la performance. Il sera en action sur certaines tranches horaires du pôle et sur certaines tranches hors horaires pôles (assurées par un technicien n'appartenant pas à la structure Ligue).

Cette action est programmée, pour la saison prochaine, à Rennes mais rien n'interdit, dans les années à venir, de l'étendre dans d'autres points géographiques.

Le principe de ce centre est de faire supporter les charges financières par les utilisateurs dans le cadre d'un budget équilibré géré par la Ligue en tant qu'organisme neutre.

Le projet ne verra le jour que s'il existe suffisamment de candidats, son objectif étant de favoriser la conservation des meilleurs joueurs sur le territoire breton.

6) Dossier sur les féminines (voir avec Michel Kerdoncuff)

Michel KERDONCUFF nous fait la synthèse des réponses données à son sondage. Il remercie Gislaine pour son travail et Denis pour sa collaboration.

- ✓ C'est un dossier sensible et difficile qui dure depuis des décennies.

Réponses des quatre Comités et de 18 clubs.

- Arrêt du Championnat féminin régional par équipes pour la saison prochaine : les clubs ont répondu par la négative.
- Michel partage l'avis de la commission sportive pour préciser que si le nombre d'équipes est

inférieur à 6, il n'y aura pas de poule d'établie mais une journée finale pour permettre aux équipes inscrites de monter en N3 dames.

- Remise en place dans chaque Comité d'un championnat départemental féminin totalement déconnecté des autres championnats : équipes de 3 joueuses, libre choix de la journée des rencontres.
- Pour favoriser la pratique des féminines (catégorie jeune) au Critérium fédéral, il est souhaitable de permettre à chaque Comité de choisir la meilleure solution soit en permettant aux filles de jouer dans la catégorie supérieure (ex : les MF en CF) soit de jouer dans la même catégorie mais avec les garçons (ex : MF avec les MG). Libre choix pour la montée en régionale.

Suite à ces réflexions il est voté :

1) *Pour que le championnat féminin se joue à 4 joueuses.*

Oui : 7
Non : 7
Abstention : 3

Le vote n'ayant pas permis d'apporter une position claire, le championnat est maintenu à 3 joueuses sans limitation de points

2) *Interdiction aux joueuses qui évoluent en championnat féminin de participer au championnat masculin sur la même journée*

Oui : 6
Non : 9
Abstention : 2

Les joueuses peuvent participer aux deux championnats sans brûlage

3) Autorisation de laisser 2 féminines participer au championnat masculin (sauf la PN) sans brûlage.

Oui : 14
Non : 01
Abstention : 02

2 joueuses peuvent évoluer dans une équipe masculine dans le championnat départemental.

Cette possibilité est donnée à chaque Comité pour leur championnat respectif.

7) Tour des commissions CSR et CRA (voir avec Michel KERISIT et Joël LE DIOURON)

➤ CSR :

Michel nous informe des litiges qui ont été traités par la CSR (voir PV CSR du 04/03/17 et 22/04/17)

Il nous annonce que la dotation allouée pour les organisations fera l'objet d'une étude approfondie sur la qualité des balles fournies pour la prochaine saison.

La commission demande que le critérium fédéral, au niveau régional, soit fait, dans tous les Comités, avec le SPIDD pour une plus grande rapidité des remontées des résultats.

Modifications des règlements à voter par le conseil de ligue :

1- Championnat par équipes

Suppression de la sanction sportive en cas de défaut de JA pour un club évoluant en régionale et application uniquement d'une sanction financière.

APPROUVE A L'UNANIMITE avec une augmentation de l'amende qui passe de 250€ à 500€.

Suppression du doublement de l'amende en cas de forfait général ou de forfait à la dernière journée de chaque phase.

APPROUVE A L'UNANIMITE

2- Critérium fédéral

Autorisation pour les féminines seniors de jouer dans les divisions masculines au niveau départemental sans obligation pour les comités. Ceux-ci décideront en fonction du nombre de joueuses inscrites dans chaque catégorie. Dans tous les cas, établissement d'un classement féminin à chaque tour et dans chaque catégorie avec un barème de point identique (mêmes lettres et mêmes points) dans les 4 comités. Pas d'obligation pour les féminines de monter en régionale.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3- Championnat de Bretagne individuel

Désignation des qualifiés d'office à partir de la situation mensuelle de février au lieu du classement officiel de janvier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

4- Interclubs régionaux

En cas d'équipe manquante dans un département, repêchage possible dans le département organisateur ; puis, si nécessaire, dans le département le plus proche du lieu d'organisation.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Problème d'un joueur de GUIPAVAS qui joue avec un revêtement non homologué. Réponse de la Fédé interrogée ; le JA n'aurait pas dû le laisser jouer. Un courrier a été adressé au président de GUIPAVAS avec menace de sanctions pour qu'il convainque son joueur de changer de revêtement.

Réunion interzone du 16 mai

Renan, Michel et Eric représenteront la Bretagne.

Michel Kérisit souhaite faire les propositions suivantes :

- Retour aux deux zones pour ne plus avoir l'Île de France dans la zone car elle pénalise la Bretagne pour les éventuelles montées en N1.
- Passage de la N2 seniors dames à 16 joueuses au lieu de 24
- Mise en poule en tenant compte des points licences et non des points CF
- Respect strict de la date et de l'heure de repêchage (mardi minuit).

Souhaitant pouvoir bénéficier de tous ses supporters pour encourager son équipe une de Nationale 1 qui disputera le même week-end la montée en PRO B, le Club de Thorigné-Fouillard demande à titre exceptionnel l'avancement de la finale régionale de R1, opposant Thorigné-Fouillard 4 à l'Aurore de Vitré 1, au vendredi 19 mai à 19H30.

La demande est passée au vote :

Pour : 07
Contre : 02
Abstention : 08

APPROUVE. Renan préviendra les clubs par mail.

Proposition du calendrier 2017/2018 : APPROUVE A L'UNANIMITE

➤ CRA :

Joël nous rappelle que le GIRPE est une application pour le traitement informatique des rencontres par équipes.

- La question relative à la généralisation de son utilisation, voire de l'obligation à venir de cette utilisation, au plan national est d'actualité. Dans les formations pour devenir JA1, un module GIRPE est déjà prévu.
- L'état de lieux sur la saison 2016-2017 sur la Ligue de Bretagne nous informe que pour la 1^{ère} phase il y a eu : 39 saisies GIRPE sur 274 rencontres et pour la 2^{ème} phase 81 saisies GIRPE / 274 rencontres.
- Le nombre de rencontres traitées par GIRPE a nettement progressé, quel que soit le niveau concerné, avec le doublement des saisies à tous les niveaux entre les deux phases.
- Joël nous donne les stats sur les JA ayant officiés avec GIRPE par Comité.

Conclusions :

Les juges-arbitres qui utilisent actuellement GIRPE disposent du matériel informatique ad-hoc. Il ne paraît pas envisageable que le développement s'appuie sur l'investissement financier par les JA. Les clubs paraissent le niveau le plus adapté pour agir. L'appui financier de la Ligue, voire des comités, serait incitatif pour cette étape d'investissement matériel. Une stratégie d'intervention serait à définir, ainsi par exemple :

- Participer à l'acquisition d'un ordinateur et d'une imprimante par les clubs
- Financer l'acquisition d'une imprimante pour l'ensemble des salles de « régionale »
- Soutenir financièrement les acquisitions sur demande des clubs

Le Comité 22 fait des formations à ses JA et le comité 56 a demandé un devis pour l'achat de matériel informatique.

8) Questions diverses.

- Le prochain Conseil de Ligue aura lieu le 29 septembre à Brest, veille de l'Assemblée Générale de la Ligue.
- La poursuite du Trophée Burgiard a été évoqué pour la saison prochaine ? Attente de la décision de chaque Comité Départemental.
- Denis signale que les championnats de Bretagne Individuels feront l'objet d'un reportage télévisé avec Tébésud.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h45.

Le secrétaire Général
Jacques SORIEUX

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT